Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260702-D20260702_46-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 19h30
15	14

Date de la convocation
25 juin 2026
Nombre de pouvoirs
1
Numéro de la délibération
2026-46

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du jeudi 02 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 02 juillet 2026, à 19 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Etaient présents à 19h30 : M. Franck ESNAULT, M. Patrice MARIE, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, M. Georges COURTOUX, Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, Mme Véronique LACONCHE, Mme Monique BRUNET, M. Stéphane JEULAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, M. Stéphane PAUTONNIER, Mme Nathalie RABALLAND, M. Aurélien GRANGÉ, M. Adrien SIMON.

Etait absent excusé à 19h30 ayant donné procuration :
Mme Géraldine ROSSIGNOL (pouvoir à Mme Marie-Thérèse LOUVIOT)

Etait absent excusé à 19h30 :

M. Stéphane JEULAND a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

2026-46 Reconstruction de la salle des sports Mégalithes – Sollicitation subvention CDST

Dans le cadre des opérations financées par le Conseil départemental, notre projet intitulé « Reconstruction de la salle des sports Mégalithes » est intégré à la programmation 2025 du volet investissement du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) de Fougères Agglomération.

Notre dossier a été soumis au vote de la Commission permanente du département lors de sa session du 9 mars dernier en vue de l'inscription d'une subvention d'un montant de 281 607,00 €.

Afin de finaliser cette demande, il est nécessaire que le conseil délibère pour solliciter cette subvention, sachant que le règlement des Contrats Départementaux de Solidarité Territoriale prévoit un taux de financement maximal de 25 % du montant total HT de l'opération.

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 15 voix :

- **ADOPTE L'OPÉRATION** de la reconstruction de la salle des sports Mégalithes ;

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la programmation 2025 du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale d'un montant de **281 607,00 €** pour les travaux de reconstruction de la salle des sports Mégalithes ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Stéphane JEULAND
Secrétaire de Séance

Fait et délibéré à Landéan, le 02 juillet 2026
Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Le Maire,
Franck ESNAULT

MAIRIE DE LANDEAN
35133